120e ANNÉE — N° 4413 **NUMÉRO SPÉCIAL** MARDI 1er AVRIL 1975

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

PARAISSANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

11 AVR. 1975

ABONNEMENTS ET ANNONCES

Pour les abonnements et les annonces s'adresser au Directeur de l'Imprimerie Nationale à Rufisque
Les annonces doivent être remises à l'Imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance

Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de **35** francs

TARIF DES ABONNEMENTS

	VOIE NORMALE Six mois	VOIE NORMALE Un an	VOIE AÉRIENNE Six mois	VOIE AÉRIENNE Un an
Sénégal et autres États de l'ex - A. O. F.	3.000 f.	5.000 f.	4.200 f.	7.500 f.
France ex A.E.F., A.F.N.	3.500 f.	6.000 f.	5.500 f.	9.500 f.
Étranger	5.000 f.	8.000 f.	7.500 f.	13.500 f.

Prix du numéro : Année courante, 150 f. — Années antérieures... 200 f.
Recommandé : Année courante... 245 f. — Années antérieures... 295 f.
Avion recom. : Année courante... 270 f. — Années antérieures... 320 f.
Voie ord. : Année courante, 210 f. — Année antérieure 260 f.

ANNONCES ET AVIS DIVERS

La ligne ..... 125 f.

Chaque annonce répétée ..... Moitié prix

(Il n'est jamais compté moins de 800 f. pour les annonces)

Compte postal : **45-20 — DAKAR**

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

ERRATUM

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

ERRATUM au décret n° 72-938 du 25 juillet 1972 créant une section préparatoire au certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (1re partie) et fixant les modalités et le programme de l'examen en vue de l'obtention dudit certificat (*J. O.* n° 4245 du 26 août 1972, page 1399)... 341

PARTIE OFFICIELLE

ERRATUM

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

ERRATUM au décret n° 72-938 du 26 juillet 1972 créant une section préparatoire au certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (1re partie) et fixant les modalités et le programme de l'examen en vue de l'obtention dudit certificat (*J.O.* n° 4245 du 26 août 1972, page 1399).

L'annexe au décret précité, publiée de façon incomplète à la page 1402 du *Journal officiel*, doit être annulée et remplacée par l'annexe suivante :

ANNEXE

PREMIÈRE PARTIE

CONSTITUTION DU DOSSIER

1° Une demande d'inscription;
2° Un extrait de naissance;
3° Un certificat de nationalité;
4° Un extrait n° 3 du casier judiciaire datant de moins de trois mois;
5° Une copie certifiée conforme des diplômes requis;
6° Une fiche de résultats en E.P.S., obtenus dans les classes de seconde, première et terminale;
7° Une copie des notes d'E.P.S. obtenues aux épreuves physiques du baccalauréat;
8° Un dossier médical :
— d'examen général d'aptitude physique,
— d'examen phtisiologique,
— d'examen ophtalmologique;
9° Six photographies d'identité;
10° Un curriculum vitae;
11° Un engagement décennal.

DEMANDE D'INSCRIPTION

en classe préparatoire à la première partie du professorat d'EPS

Année scolaire 19..-19..

Prénom du candidat ..... Nom .....
Date de naissance : ..... lieu : ..... région :.....
Nationalité : .....
Domicile des parents (ou des tuteurs) :
Ville : ..... Département : .....
Rue : ..... N° .....
Etablissement d'origine : ..... Classe : .....
Ville : .....
Baccalauréat obtenu en : ..... Mention : ..... Série : ....
(Pour les candidats mineurs, signature légalisée du père ou du tuteur.)

Fait à ..... le .....

Signature du candidat,

FICHE DE .....

Résultats obtenus en éducation physique

(Partie à remplir par l'administration de l'établissement fréquenté.)

Classe	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre	
	Note sur 20	Rang	Note sur 20	Rang	Note sur 20	Rang
Seconde.....						
Première.....						
Terminale....						

Meilleures performances réalisées au cours des trois années
.....
.....
.....

Le candidat a-t-il été titulaire dans les équipes de l'établissement ? : ..... lesquelles : .....

Le candidat a-t-il déjà exercé des responsabilités éducatives (centres aérés, colonies de vacances, mouvements de jeunesse, etc) : .....

(en préciser la nature, le lieu, la durée, la date) :

.....

.....

.....

Appréciation du professeur d'E.P.S. responsable de l'établissement sur les aptitudes physiques et le comportement sportif du candidat :

Date, signature,

Appréciation du chef d'établissement sur les aptitudes intellectuelles et le comportement général du candidat :

Date, signature, cachet

ENGAGEMENT DECENNAL

Je soussigné M. (1) .....

Nationalité sénégalaise, né le .....

à ..... département de .....

..... candidat à .....

..... déclare contracter :

Conformément aux dispositions du décret n° 69-131 du 11 février 1969 l'engagement de servir pendant (10) DIX ANS au moins dans l'enseignement public.

En cas d'exclusion de ce centre ou de cessation de mes fonctions avant DIX ANS, je m'engage à rembourser le montant des frais d'études et d'entretien.

Fait à ..... le .....19..

Le candidat,

DECLARATION DU PERE OU DU TUTEUR (2)

(Obligatoire pour les candidats mineurs)

Je soussigné M. (1) .....

Né le .....

autorise mon fils (pupille) (2) à contracter l'engagement ci-dessus et m'engage à rembourser solidairement les frais d'entretien et d'études au cas où cet engagement serait rompu.

Fait à ..... le .....

Le père ou tuteur,

(1) Prénoms et Nom.

(2) Rayer la mention inutile. Ce document doit être timbré; les signatures du candidat et éventuellement du père (ou du tuteur) doivent être légalisées.

DEUXIÈME PARTIE

APTITUDE PHYSIQUE ET MORPHOLOGIQUE DES CANDIDATS ET CANDIDATES

Règles générales

Tout candidat ou toute candidate désirant se présenter aux examens sanctionnant le certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive sera soumis à un contrôle médical de ses aptitudes.

Ce contrôle est indispensable, compte tenu de la carrière à laquelle se destinent les candidats.

Il est d'autre part logique qu'il soit effectué dans les délais les plus brefs, afin que les jeunes gens ou jeunes filles puissent s'orienter dans une voie différente en cas d'inaptitude déclarée par le corps médical.

Aussi l'attention des candidats est attirée sur les formalités à remplir :

1° *A la constitution du dossier :*

Un dossier médical doit être retiré par chaque candidat auprès du directeur de l'éducation physique et des sports. Ce dossier comprend :

1° Une fiche médicale d'examen général;

2° Une fiche médicale de radioscopie thoracique;

3° Une fiche médicale d'acuité visuelle;

4° Une fiche médicale d'acuité auditive.

2° *A son arrivée au centre national d'E.P.S. :*

Tous les candidats subissent deux examens devant une commission « d'aptitude physique et morphologique ».

Cette commission se réunit à l'issue des épreuves du concours d'admission dans la section préparatoire au C.N.E.P.S. pour examiner les candidats admis. Elle se réunit également au moment des épreuves de la première partie pour examiner les candidats se préparant individuellement à l'examen qui ont quitté le C.N.E.P.S. un an au moins. Cette commission se compose :

a) d'un médecin (en principe le médecin attaché au centre national d'éducation populaire et sportive);

b) de deux professeurs désignés par le directeur de l'éducation physique et des sports.

Le médecin de la commission se prononce :

1° *Sur l'aptitude ou l'inaptitude médicale des candidats,* compte tenu :

— de l'examen des certificats déposés au dossier,

— du contre-examen qu'il juge utile,

— de l'examen de leur radiographie lombosacrée.

2° *Sur l'aptitude ou l'inaptitude morphologique des candidats,* conjointement avec le professeur ou maître d'E.P.S.

L'ensemble de ces conclusions est porté sur le certificat du modèle ci-dessus, celui-ci est versé au dossier du candidat.

DOSSIER MÉDICAL DU CANDIDAT AU CERTIFICAT D'APTITUDE AU PROFESSORAT D'ÉDUCATION POPULAIRE ET SPORTIVE

Année .....

Prénoms du candidat .....

Nom du candidat : .....

demeurant à : .....

.....

CONCLUSION DE LA COMMISSION

D'APTITUDE PHYSIQUE ET MORPHOLOGIQUE

1° *Avis du médecin président de la commission, après étude des quatre fiches médicales ou du contre-examen*

Photo d'identité

Tampon du C.N.E.S.S. oblitérant la photo

Je soussigné, docteur .....

déclare M. (Mlle) .....

— Apte (1).

— Inapte.

— après étude de ses fiches médicales,

— après la contre-visite que je lui ai fait subir,

— après l'étude de sa radiographie lombosacrée.

Observations : .....

.....

.....

A ..... le .....

Signature et cachet :

2° *Avis du médecin président de la commission après examen morphologique du candidat*

Je soussigné, docteur .....

déclare M. (Mlle) .....

— Apte (1).

— Inapte.

(1) Rayer la mention inutile.

Observations de la commission : .....
.....
.....
Raisons qui font prononcer l'inaptitude : .....
.....
.....

A ..... le .....
Signature et cachet :

FICHE MEDICALE D'EXAMEN GENERAL

Je soussigné, docteur .....
demeurant .....
certifie avoir examiné à la date de ce jour M. .....
.....
âgé (e) de ..... poids ..... taille .....
M. ..... est indemne de toute affection tuberculeuse, cancéreuse ou nerveuse.

Il (elle) ne présente aucune dysmorphie.

Ses réactions cardio-vasculaires sont normales à l'effort (1)

— la recherche de l'albumine dans ses urines est négative.

Il (elle) est apte aux services physiques et sportifs.

Observations éventuelles : .....
.....
.....

A ..... le .....
Signature et cachet :

N.B. — La taille minimum exigée est de 1 m. 56 pour les hommes et 1 m. 52 pour les femmes.

(1) Epreuve d'effort laissée au libre choix du médecin.

FICHE MEDICALE DE RADIOSCOPIE THORACIQUE

Je soussigné, docteur .....
demeurant .....
certifie avoir effectué à la date de ce jour la radioscopie thoracique de M. .....
et n'avoir constaté aucune anomalie pleuro-parenchymateuse d'aspect évolutif, ni aucune modification pathologique de la silhouette cardio-vasculaire.

Observations éventuelles : .....
.....

A ..... le .....
Signature et cachet :

FICHE MEDICALE D'ACUITE VISUELLE

Je soussigné, docteur .....
demeurant .....
certifie avoir examiné à la date de ce jour M. .....

Son acuité visuelle sans correction est de :

V.O.D. ..... V.O.G. .....

Son acuité visuelle avec correction est de :

V.O.D. ..... V.O.G. .....

Observations éventuelles .....
.....

A ..... le .....
Signature et cachet :

Trois (3) conditions exigées :

(1) Sans correction, une acuité visuelle de 6/10e au total pour les 2 yeux sans que cette acuité puisse descendre au dessous de 1/10e pour un œil.

(2) Avec correction, une acuité visuelle de 15/10e au total pour les 2 yeux, à savoir : 10/10e pour un œil, 5/10e pour l'autre oeil ou 9/10e pour un oeil, 6/10e pour l'autre œil, ou 8/10e pour un oeil, 7/10e pour l'autre œil.

(3) Un champ visuel normal ou subnormal.
Les amétropies avec lésions de choroïdite étendue entrainent l'inaptitude définitive.

FICHE MEDICALE D'ACUITE AUDITIVE

Je soussigné, docteur .....
demeurant .....
certifie avoir examiné à la date de ce jour M. .....

Son acuité auditive est :

O.D. { Voix chuchotée.
Voix haute.

O.G. { Voix chuchotée.
Voix haute.

Observations éventuelles .....
.....

A ..... le .....
Signature et cachet :

Conditions exigées pour l'audition biauriculaire :

Voix haute perçue à 5 mètres;

Voix chuchotée à 50 centimètres.

Les affections chroniques des oreilles avec suppuration, les bourdonnements, les vertiges entraînent l'inaptitude temporaire ou définitive.

TROISIÈME PARTIE

PROGRAMME ET MODALITES DES EPREUVES

Première partie du certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive

TITRE PREMIER

EPREUVES ÉCRITES ET ORALES

Anatomie

Introduction :

Définition et méthode de l'anatomie.

Anatomie générale :

Système osseux :

Définition, situation et rôle.

Configuration extérieure : forme des os. périoste.

Configuration intérieure : architecture de la substance osseuse : la moelle osseuse.

Structure des os : notions élémentaires sur le tissu osseux; l'architecture microscopique des os et l'ossification.

Vue d'ensemble sur le squelette.

Système articulaire :

Définition et classification des articulations.

Etude détaillée d'une articulation mobile (diarthrose) : éléments articulaires et périarticulaires.

Classification des diarthroses.

Système musculaire :

Définition.

Classification et répartition des muscles striés et lisses.

Configuration extérieure des muscles striés : corps charnu et tendon.

Annexes des muscles striés : aponévroses, gaines synoviales annexées aux tendons, bourses séreuses.

Téguments :

Définition et rôles.

Configuration extérieure et constitution générale.

Notions élémentaires sur les annexes : phanères et glandes cutanées.

Anatomie de l'appareil locomoteur :

Généralités :

Organisation générale de l'appareil locomoteur chez l'homme.

Principaux aspects statiques et dynamiques de la colonne vertébrale et des membres.

Ostéologie :

Crâne et face.

Colonne vertébrale.

Thorax.

Ceinture scapulaire : membre supérieur.

Ceinture pelvienne : membre inférieur.

Arthrologie :

Etude morphologique et aspect fonctionnel élémentaire des articulations suivantes :

Articulations de la colonne vertébrale et articulations de la tête.

Articulations du thorax.

Articulations de l'épaule : omo-claviculaire, sterno-costo-claviculaire. scapulo-humérale.

Articulation du coude.

Articulation radio-cubitale inférieure; articulations du poignet; articulations de la main.

Articulations du bassin; articulation sacro-iliaque et ligaments d'union à distance; symphyse pubienne.

Articulation coxo-fémorale.

Articulation du genou : articulations tibiopéronières.

Articulation tibio-péronéo-astragalienne; articulations du pied.

Myologie :

Etude morphologique et aspect fonctionnel élémentaire des muscles suivants :

Muscles de la tête et du cou (étude sommaire).

Muscles du groupe intercostal.

Le diaphragme.

Muscles de la paroi abdominale, muscles spinaux.

Points faibles de la paroi abdominale.

Muscles de l'épaule.

Muscles du bras.

Points faibles de la paroi abdominale.

Muscles de l'avant-bras et de la main.

Muscles de la hanche.

Muscles de la cuisse.

Muscles de la jambe et du pied.

Anatomie de l'appareil respiratoire :

Nez et fosses nasales.

Pharynx.

Larynx.

Trachée et bronches extra-pulmonaires.

Poumons et plèvres.

Anatomie de l'appareil circulatoire :

Cœur.

Tronc vasculaire de la base du cœur.

Vue d'ensemble de l'appareil circulatoire : petite et grande circulation; système porte, système lymphatique.

Physiologie

Notions de physiologie générale :

Constitution physico-chimique et structure de la matière vivante (cristalloïdes, ions, colloïdes, sol, gel..., leur répartition dans le cytoplasme, le noyau, la membrane).

La cellule : protoplasma, noyau, enveloppe.

Conditions nécessaires à la vie des cellules.

Conditions chimiques : eau, aliments, oxygène.

Conditions physiques : chaleur, pression, radiations.

Conditions physiochimiques : notions d'homéostatie, PH, isotonie.

Manifestations de la vie cellulaire.

Les diatases.

La perméabilité cellulaire.

Les oxydations cellulaires.

L'irritabilité cellulaire, les excitants, les lois de l'excitabilité.

Phénomènes électriques de la matière vivante; courant de repos; courant d'action.

Physiologie générale du système nerveux :

Le neurone; corps cellulaire; axone; dendrite.

La conduction nerveuse et ses lois.

Les médiations chimiques.

Les modes de mise en jeu des centres nerveux (étude sommaire).

La fonction musculaire :

Notions sommaires sur la constitution du muscle : corps charnu, tendons, aponévroses, faisceaux musculaires. Cette question est traitée de façon détaillée dans le programme d'anatomie.

Histologie élémentaire de la fibre musculaire; fibres striées; différents types de fibres; les fibres lisses.

Innervation motrice et sensible du muscle; la plaque motrice.

La notion d'unité motrice.

L'irrigation du muscle.

Propriétés fondamentales du muscle : excitabilité, contractilité, élasticité (visco-élasticité), tonicité.

La contraction musculaire physiologique : activité statique, activité dynamique; la loi du tout ou rien; le rythme de contraction des unités motrices et la régulation de la force de la contraction.

Esquisse des phénomènes chimiques et physiochimiques intermédiaires.

Phénomènes qui accompagnent la contraction musculaire : thermiques, électriques (notions sommaires d'électromyographie, etc.).

Mode d'action des muscles. Différence entre le muscle : entité anatomique, et le muscle : entité physiologique. Les synergies musculaires : muscles moteurs, antagonistes, directeurs, fixateurs.

La fonction circulatoire :

Milieu intérieur :

Compartiments liquidiens de l'organisme.

Composition sommaire du sang, de la lymphe, du milieu interstiel; leurs fonctions.

Exposé schématique de la coagulation du sang.

Les groupes sanguins.

Le cœur :

La révolution cardiaque et ses signes extérieurs (bruit du cœur, choc du cœur, cardiographie, électrocardiographie).

Automatisme cardiaque : système nerveux extracardiaque et sa mise en jeu; rythme cardiaque.

Les vaisseaux :

Circulation artérielle.

Circulation capillaire.

Circulation veineuse.

Phénomènes vaso-moteurs : leurs effets, leur mécanisme.

La pression artérielle : ses causes, sa régulation, ses variations, principe de sa mesure.

La fonction respiratoire :

Phénomènes de la respiration pulmonaire : mouvements respiratoires et leur mécanisme; ventilation pulmonaire et alvéolaire, signes extérieurs de la mécanique respiratoire : spirométrie, pneumographie.

Phénomènes physiochimiques de la respiration pulmonaire. Modification de l'air respiré; échanges gazeux au niveau du poumon et leur mécanisme.

L'innervation respiratoire. Les centres respiratoires et leur mode de mise en jeu.

Le rôle respiratoire du sang : transport de O^2 et de CO^2.

La respiration tissulaire : exposé schématique de son mécanisme.

Secourisme :

Pansements.

Premiers soins à donner en cas d'accidents.

Notions sommaires de traumatologie et de transport d'urgence des blessés.

Ce qu'il convient de faire et de ne pas faire.

Psychologie et pédagogie

Psychologie :

Situation présente de la psychologie.

Rapports de la psychologie avec la physiologie et avec la sociologie.

Formes et niveaux de l'activité mentale.

La vie affective. Plaisir et douleur. Emotions et sentiments.

La personnalité : ses éléments, son unité.

Nature de l'enfance. Les étapes du développement psychomoteur. Evolution de l'intelligence, de l'affectivité, de la sociabilité. L'adolescence. Le jeu.

Education et pédagogie :

Le processus éducatif. Dressage et éducation.

Evolution de la pédagogie. Place de l'éducation physique.

Autorité et discipline.

Responsabilité de l'éducateur.

TITRE II

EPREUVES PHYSIQUES

A) *Exercice à mains libres au sol*

Directives générales :

A travers les deux épreuves inscrites au programme, on appréciera toutes les qualités que la gymnastique sportive est réputée mettre en valeur, particulièrement dans le domaine de la maîtrise du corps. Aussi le jury accordera-t-il une grande importance à la correction formelle et à la précision rythmique de l'exécution.

Les exercices proposés par le jury, conçus dans l'esprit de la « gymnastique artistique », seront composés de variantes de difficulté différente, les éléments les plus simples et imposables étant pris dans la catégorie A, les plus difficiles dans la catégorie C.

Ainsi les candidats et les candidates auront-ils la possibilité d'effectuer un choix qui leur permettra de s'exprimer personnellement à leur niveau. En aucun cas le choix de la ou des variantes ne devra se faire au détriment de la correction et de la valeur esthétique de l'exécution.

Les bases d'entrainement ci-après représentent, non des programmes limitatifs, mais une nomenclature d'éléments classés dans un ordre de difficulté croissante de A à C.

EXERCICE AU SOL : CANDIDATS

Variante minimum	Variante moyenne	Variante maximum
1. — *Rotations avant*		
a) Roulade, position initiale et finale, jambes fléchies.	*e)* Roulade, jambes tendues et réunies *f)* Roulade très élevée (saut de fenêtre).	*i)* Sauter en avant avec passage à l'appui tendu renversé et roulade.
b) Roulade, position finale, les jambes écartées, tendues.	*g)* Sauter en arrière avec demi-tour et roulade.	
c) Roulade, se relever avec appui d'une jambe.		
d) Position haute, appui tendu renversé et roulade.	*h)* Appui tendu renversé avec sursaut bras tendus.	*j)* Saut de mains ou volte sur les mains, réception un ou deux pieds.
2. — *Rotations latérales* (avec ou sans élan)		
a) Roulade classique position finale latérale ou face en avant.	*c)* Roue sautée. *d)* Rondade.	*f)* Rondade, sursaut roue. *g)* Volte latérale.
b) Elan, 2 roues successives.	*e)* Roue sur le premier bras.	*h)* Roue sur le deuxième bras.
3. — *Rotations arrière.*		
a) Roulade classique position finale à genoux ou jambes fléchies réunies.		
b) Roulade classique position finale, jambes écartées		
c) Roulade classique position finale, jambes tendues et réunies.		
d) Positions initiales debout, roulade position finale, jambes fléchies réunies.	*e)* Comme *d;* position finale, jambes tendues. *f)* Roulade avec passage à l'appui tendu renversé.	*g)* Comme *f;* position assise initiale et position finale réception sur un pied. *h)* Flic-flac.
4. — *Les sauts.*		
a) Prise d'élan, élévation verticale, corps en extension.	*c)* Comme *a;* avec demi-tour.	*g)* Comme *a,* avec un tour complet (pirouette).
b) Prise d'élan, élévation verticale, corps groupé.	*d)* Prise d'élan, élévation verticale, jambes horizontales écartées (saut carpé). *e)* Comme 1 (e). *f)* Comme 1 (f).	*h)* Comme *d,* jambes horizontales réunies (saut carpé). *i)* Comme 1 (i).
5. — *Les appuis renversés.*		
a) Appui renversé sur les mains et la tête (le trépied).	*c)* Appui renversé sur les avant-bras.	
b) De la position en fente avant tendue ou fléchie, élever le corps à l'appui tendu renversé, passager.	*d)* Passage du trépied à l'appui tendu renversé par flexion - extension des jambes. *e)* Comme *b,* suivi d'un quart de tour (90°) pour rouler ou abaisser les jambes tendues. *f)* De l'appui horizontal facial, élever le corps à l'appui tendu renversé, passager. *h)* De l'appui tendu renversé, se redresser à la position debout par flexion - extension du corps et des jambes (saut de courbette.	*e)* Comme *d,* par cassé - extension du corps. *j)* Comme *e,* avec demi-tour. *k)* Comme *b,* position tenue (2 secondes). *l)* Valse avant ou arrière. *m)* Appui tendu renversé de force, bras et corps fléchis.
6. — *Les appuis non renversés.*		
a) Sur une jambe, appui facial horizontal (planche faciale).	*d)* Sur une jambe, appui costal horizontal (planche costale).	*g)* En appui sur jambe D tronc vertical, jambe G élevée à l'oblique vers le haut, latéralement, main G saisissant le talon planche en Y).
b) Appuis fessier et manuels, jambes bes obliques vers le haut.	*e)* Appui fessier, jambes obliques vers le haut.	
c) Appui sur une jambe fléchie, l'autre horizontale en avant tronc vertical.	*f)* Appui tendu sur les bras, jambes horizontales (équerre).	*h)* Appui tendu sur les bras, jambes tendues à l'oblique vers le haut (équerre mi-renversée).

Variante minimum	Variante moyenne	Variante maximum
7. — *Les passages de l'appui à l'appui.*		
a) De l'appui facial manuel et pédestre à l'appui dorsal par lancer latéral des jambes.	*d*) Comme *a*, avec passage des jambes fléchies entre les bras.	
b) De l'appui dorsal à l'appui facial, par demi-tour (cassé-extension du corps).		*f*) Comme *a*, avec passage des jambes à l'extérieur des appuis.
c) En appui sur une jambe fléchie, cercle de l'autre jambe à l'appui facial manuel et pédestre.	*e*) Comme *c*, en effectuant un changement de direction (180 ou 360 degrés).	*g*) En appui sur une jambe cercle de l'autre et élévation du corps à l'appui tendu renversé.
VIII. — *Exercices de souplesse.*		
a) Grande stature écartée, tronc et bras verticaux.	*b*) Comme *a*, tronc et bras horizontaux (planche écrasée-basse).	*c*) Très grande stature écartée, tronc en contact avec le sol (écrasement facial).
		d) Grand écart antéro-postérieur.

Remarques

1° Les familles d'exercices numérotées de 1 à 8 figurent dans le nouveau code de pointage de la F.I.G., sans appellation précise, mais elles sont indispensables à la composition d'un exercice au sol moderne.

2° Les familles d'exercices ne sont pas présentées dans un ordre chronologique d'apprentissage ou d'étude; par contre, la progression en difficulté des éléments peut se lire horizontalement et verticalement.

3° Pour certains exercices, les positions initiales, finales, ainsi que les positions annexes des bras n'ont pas été indiquées, pour ne pas surcharger la nomenclature des bases d'entrainement.

EXERCICE AU SOL : CANDIDATES.

L'exercice au sol consiste en une combinaison harmonieuse d'exercices d'agilité au sol et d'éléments de liaison (marche, course, sautillés, sauts, tours, pivots, passages au sol).

Bases d'entrainement pour la réalisation de l'exercice au sol

A. — *Exercice d'agilité au sol.*

I. — *Eléments* « a » : (de difficulté minimale, imposables à toutes les candidates).

1° Les appuis :

— Appui renversé sur la tête : « trépied ».

— Appui tendu renversé passager, sur les mains.

— Appui tendu renversé avec ciseau de jambes.

2° Les roulades :

— Roulades avant et arrière avec variations dans les positions de départ et d'arrivée.

— Roulades costales avec variations dans les positions de départ et d'arrivée.

3° Les roues :

— Roue latérale de l'arrêt ou avec élan.

— Deux roues enchainées.

— « Demi-roue » (roue avec arrivée pieds serrés, face à la position départ).

II. — *Eléments* « b » (de moyenne difficulté).

1° Les appuis :

— De la position un genou au sol, monter à l'appui tendu renversé;

— Planche faciale, monter à l'appui tendu renversé;

— Appui tendu renversé. Quart de tour.

2° Les roulades :

— Roulades « poisson ».

3° Les roues :

— Roue latérale en partant de la position un genou au sol;

— Roue latérale avec pose unique de la première main;

— Roue latérale avec pose unique de la deuxième main;

— Roue plombée.

III. — *Eléments* « c » (de difficulté maximale).

1° Les appuis :

— Appui tendu renversé tenu;

— Planche costale et demi-roue à l'appui tendu renversé;

— Equilibre valse;

— Appui tendu renversé en partant de la position accroupie.

2° Les roulades :

— Roulade arrière piquée à l'appui tendu renversé.

3° Les roues :

— Roue main gauche suivie de roue main droite;

— Roue repoussée ou « volte latérale »;

— Rondade.

B. — *Variantes.*

Les variantes laissées au libre choix des candidates permettent d'augmenter la difficulté de l'exercice.

Celle-ci est obtenue :

— soit par le choix d'éléments acrobatiques de difficulté supérieure;

— soit par la combinaison de plusieurs éléments acrobatiques de moyenne difficulté.

Exemple : équilibre, roulade, transport du poids du corps sur jambe avant fléchie et roue.

Les variantes ne prêteront pas, au C.A.P.E.P.S. 1re partie, à l'exécution du saut de mains et autres difficultés supérieures.

C. — La classification ci-dessous, qui concerne le travail d'agilité au sol, n'élimine pas pour autant les éléments de liaison. Ceux-ci, extrêmement variés, ne peuvent prêter à énumération.

Exemples de sauts :

— Avec extension;

— Saut « biche »;

— Saut « chat »;

— Saut avec changement de jambe en avant ou en arrière (ciseaux);

— Saut tournant (pas de bourrée jeté en tournant);

— Jeté battu;

— Par écart latéral, etc.

AGRÈS

Candidats

Un exercice imposé à la barre fixe ou aux barres parallèles. Le texte des exercices composés par le jury (un pour chaque appareil) sera remis aux candidats au moment des épreuves écrites. L'exercice à réaliser sera tiré au sort au début des épreuves physiques.

Conditions de l'épreuve :

L'exercice comportera 6 à 8 éléments choisis parmi ceux de la liste ci-après. Il pourra être recommencé. Dans ce cas, seule la deuxième exécution sera notée.

BARRE FIXE

Familles	Elément a	b	c	Observations
Rotations vers l'avant	De la suspension corps en avant, balancier en arrière, pour élever le corps, épaules au-dessus de la barre. Lâcher une prise et effectuer un demi-tour pour chuter à la station dorsale. (sortie dorsale.)	S'établir directement (par grand élan) à l'appui facial.	S'établir par grand élan non suivi d'un tour d'appui arrière.	
	De la suspension corps en arrière, au balancier avant engager une jambe entre les prises et basculer à l'appui latéral.	Amener les deux pieds sous la barre et basculer à l'appui facial (bascule ou allemande).	Amener les jambes écartées de chaque côté des prises, basculer à l'appui tendu sans poser les cuisses ou les jambes sur la barre. Amener les jambes réunies entre les prises, basculer à l'appui dorsal (bascule dorsale ou lettre à la poste).	Les éléments *a* et *b* peuvent être demandés : — prises en pronation; — prises mixtes; — prises palmaires, suivant les niveaux de difficultés.
	De l'appui latéral une jambe engagée entre les prises tour d'appui avant.	De l'appui facial, d'appui avant (prises en pronation).		L'élément (a) peut être exécuté : — prises en pronation; — prises mixtes; — prises palmaires.
	De l'appui facial franchissement costal élevé corps tendu au-dessus de la barre, chute costale (sortie de flanc).	Répulsion à l'appui tendu renversé pour franchir la barre et effectuer un quart de tour, chute costale (sortie équilibre).	Répulsion à l'appui élevé et franchissement à la barre : — jambes écartées (sortie écart); — jambes serrées (sortie entre les bras). Chute dorsale. De l'appui facial, poser les pieds de chaque côté des prises, tourner en avant trois quarts de tour dans cette position, puis dégager les pieds (pieds-mains écartés).	(a) et (b) peuvent être demandés : — prises en pronation; — prises mixte; — prises palmaires. Cet exercice est réalisé avec les prises palmaires.
	Prises d'élan de la suspension			
Rotations vers l'arrière	Par fouetter des jambes. Elancer en avant et vers le haut, bras tendus.	Par traction des bras.	Elancer vers le haut en effectuant un demi-tour (contre volée).	*a* et *b* peuvent être demandés : — prises en pronation; — prises mixtes; — prises palmaires.
	De l'appui facial effectuer une rotation complète en arrière pour revenir en appui, corps contre la barre (tour d'appui arrière).	Effectuer dans la rotation un demi-tour autour d'un bras (contre-volée).	Effectuer une rotation complète en arrière, corps dégagé de la barre (tour d'appui filé). De l'appui tendu renversé, élancer en arrière pour revenir en appui après trois quarts de tour (grande culbute).	
	De l'appui facial amorcer une rotation vers l'arrière pour élancer le corps en avant et au-dessus de la barre (reprise d'élan).	Lâcher les prises pour chuter à la station dorsale (sortie filée). De l'appui facial effectuer une rotation complète pieds écartés de chaque côté des prises pour chuter à la station dorsale (sortie française écart).	Effectuer un demi-tour en lâchant les prises pour chuter à la station faciale (sortie demi-tour). Pieds serrés sur la barre entre les prises (sortie française).	Ces éléments *a*, *b* et *c* peuvent être demandés à partir d'un « pied-barre » jambes serrées ou écartées.
Demi-tours	Dans la suspension en fin de balancer avant demi-tour direct par un bras en-dessous. (Demi-tour avant.) . en fin de balancer arrière par croisé de mains en pronation (demi-tour avant) en fin de balancer avant.	De la suspension prise mixte, élancer en avant. balancer en arrière en faisant un demi-tour autour d'un bras, l'autre bras (demi-tour arrière) lâche la barre et la reprend en prise dorsale.	... au cours du balancer d'arrière en avant par croisé de mains par en-dessous. De l'appui facial repoussé élevé croisé de mains en pronation. (Demi-tour avant.)	

Familles	Elément a	b	c	Observations
	De l'appui latéral, passer à l'autre appui latéral en dégageant une jambe.	De l'appui dorsal, passer à l'appui facial.		(a) Ce demi-tour peut aussi se faire autour de la jambe engagée et du même côté, en passant l'autre jambe au-dessus de la barre.

BARRES PARALLÈLES

Rotation autour de l'axe frontal

Famille	Genre	Origine ou nom	A	B	C
Rotation en avant	Balancer à l'appui tendu	Balancer.	*a*) Balancer en arrière à l'appui tendu renversé passager.	*b*) Balance en arrière à l'appui tendu renversé stable (2 s).	*c*) Comme *b*) avec demi-tour en avant (valse avant).
		Sortie faciale.	*d*) Sortie faciale avec passage à l'appui tendu renversé.	*c*) Comme *d*) avec ".	*c*) Comme *d*) avec ".
		Entrée en chaise.	a) De la station faciale latérale, sauter en passant dorsalement par dessus la 1re barre à l'appui du transversal.	*b*) Comme *a*) à l'appui tendu renversé passager.	c) Comme *a*) à l'appui tendu renversé stable (2 s.).
		Entrée costale.		*a*) De la station faciale latérale prises mixtes, sauter en passant facialement par dessus la 1re barre à l'appui transversal tendu.	*b*) Comme *a*) en passant à l'appui tendu renversé passager sur une barre.
			Sauter à l'appui brachial au milieu des barres + élément sans balancer intermédiaire (S.B.I.).		
	Balancer à l'appui brachial	Rouleau avant.	*a*) Appui renversé sur les épaules passager ou tenu et tourner en avant à l'appui brachial transversal.	*b*) De l'appui brachial transversal, tourner en avant corps tendu en passant à l'appui renversé passager sur les épaules.	*c*) S'établir en arrière à l'appui oblique élevé (45°) (grand élan).
		Bascule au-dessus.	a) De l'appui brachial transversal, s'établir à l'appui tendu oblique élevé par temps de bascule.	*b*) De l'appui tendu, tomber sur les épaules au balancer avant pour s'établir à l'appui tendu oblique élevé par temps de bascule au balancer arrière.	*c*) Comme *a*) ou comme *b*) à l'appui tendu renversé stable (2 s.).
	Balancer en suspension	Bascule en suspension	*a*) Balancer en suspension, appel d'un pied au balancer avant pour s'établir au balancer arrière à l'appui tendu par temps de bascule.	*b*) Bascule en suspension à l'appui tendu oblique élevé.	*c*) Comme *b*) à l'appui tendu renversé stable (2 s).
Rotation en arrière	Balancer à l'appui tendu	Sortie dorsale.	*a*) Sortie dorsale simple ou avec		*b*) Comme *a*) avec "".
		Couper.	*a*) Du balancer arrière. balancer en avant en passant une jambe sous une prise.	*b*) Comme *a*) à l'appui tendu renversé passager.	*c*) Comme *a*) à l'appui tendu renversé stable (2 s).
		Maintien.	*a*) Appui tendu transversal, jambes jointes à l'horizontal (équerre : 2 s.).		
		Force.			*a*) De l'équerre monter corps fléchi bras tendus ou corps tendu bras fléchis à l'appui tendu renversé stable (2 s.).

Famille	Genre	Origine ou nom	A	B	C
	Balancer à l'appui brachial	Rouleau arrière.	*a*) Rouleau arrière.		*b*) Rouler en arrière en reprenant les prises à l'appui tendu renversé passager (Streuli).
				c) Rouleau arrière, s'établir à l'appui tendu renversé passager par temps de bascule.	*d*) Rouleau arrière établissement avant à l'appui tendu renversé stable (2 s.).
		Etablissement avant.	*a*) Etablissement avant.		*b*) Etablissement avant à l'appui tendu renversé stable (2 s.).

La plupart des éléments indiqués ci-dessus peuvent être combinés avec une rotation de l'axe longitudinal du corps. Nous avons signalé les exercices possibles à P1 en les classant dans l'ordre des difficultés : " = demi tour à droite ou à gauche; " " = 1 tour à droite ou à gauche.

CANDIDATES

Un exercice imposé aux barres à deux hauteurs. Le texte de l'exercice composé par le jury sera remis aux candidates au moment des épreuves écrites.

Barres asymétriques

B.I. — Barre inférieure.
B.S. — Barre supérieure.

	A	B	C
Entrées.	B.S. Quelques pas d'élan. appel pieds joints, sauter à la suspension B.S.; balancement avant arrière, poser les pieds sur B.I. jambes fléchies, piston pour arriver à l'appui extérieur B.S.	B.S. Quelques pas d'élan, appel pieds joints, sauter à la suspension B.S., balancement avant arrière, poser les pieds sur B.I. jambes tendues, piston jambes tendues pour arriver à l'appui extérieur B.S.	B.S. Quelques pas d'élan, appel pieds joints, sauter à la suspension B.S., balancement avant arrière s'établir au siège latéral dorsal sur B.I. en montant les jambes tendues serrées.
	Même départ, s'établir au siège écarté latéral dorsal sur B.I. ou au siège jambes réunies en les montant fléchies puis tendues.	Même départ, s'établir au siège latéral dorsal sur B.I. en montant les jambes écartées puis serrées au-dessus de B.I.	
	B.I., par renversement appel un pied.	Par renversement, appel pieds joints.	B.I. Après élan, sauter à l'appui libre B.I. et enchaîner avec tour d'appui arrière.
			Dos B.S. bascule sous B.I., engager une jambe fléchie puis tendue entre les prises en attrapant B. S. alternativement.
Sorties.	Sortie filée du siège intérieur B.I., les mains en prise normale sur B.S.	Sortie filée de l'appui B.I. dos B.S.	De l'appui B.I. (dos B.S.) poser les jambes écartées sur B.I. et sortie filée en pieds mains.
	Sortie filée de l'appui intérieur B.S. dos B.I.		Sortie filée de l'appui extérieur B.S. au-dessus de B.I.
Tours.	Tour d'appui arrière B.I.	Du siège écarté B.I. (dos B.S.) trois quarts de tour avant d'une jambe, en attrapant B.S. simultanément.	Tour d'appui arrière à B.S.
	Du siège écarté B.I., tour avant complet d'une jambe.		
	Du siège écarté B.I. (dos B.S.)), trois quarts de tour avant d'une jambe, en attrapant B.S. alternativement.		
Contre-volée.	Contre-volée du siège B.I., prises mixtes croisées.	Contre-volée du siège B.I. en changeant une prise.	Contre-volée de l'appui B.S. en changeant une prise.
Grand élan			De l'appui extérieur B.S. passer à la suspension par grand élan.
Enroulé.	Enroulé fixé autour de B.I. après balancement B.S.		
Oscillation.	Du siège écarté B.I., oscillation sous B.I. une jambe fléchie, barre au creux poplité, l'autre jambe libre; remonter au siège ou rattraper B.S.	Du siège écarté B.I. (dos B.S.) oscillation dorsale sous B.I. en se dégageant du siège, remonter en attrapant B.S. alternativement.	Du siège écarté B.I. oscillation dorsale sous B.I. en se dégageant du siège; retour à la position de départ.
Pose de pieds	De l'appui extérieur B.I., prises décalées (une main B.S., une main B.I.) poser les pieds sur B.I., jambes fléchies.		De l'appui extérieur B.I., poser les pieds entre les prises sur B.I. jambes fléchies.

	A	B	C
Engager.	De l'appui B.I., engager une jambe par coupé à l'extérieur, pour arriver au siège écarté entre les prises.	De l'appui B.I., engager une jambe fléchie entre les prises.	De l'appui B.I., engager les jambes fléchies entre les prises.

NOTA : Les éléments de liaison sont laissés au libre choix du jury, mais en aucun cas, ils ne dépasseront en difficulté les exercices ci-dessus.

C. — *Sports collectifs.*

Généralités

Buts poursuivis :

1° L'harmonisation des modalités des épreuves et de la notation des candidats (es).

2° La délimitation dans le cadre d'une formation complète (C.A.P.E.P.S), de l'enseignement des sports collectifs au cours de l'année préparatoire à P 1.

Définition des épreuves :

1° Sport tiré au sort par le candidat (e) :

Le jury s'efforcera d'apprécier les résultats obtenus par le candidat (e) sur la base du travail possible dans le cadre limité d'une année de préparation.

A cet effet, dans chaque spécialité, un degré minimum de connaissance et de savoir-faire est précisé ci-après.

Le candidat (e) qui, dans les situations de jeu, fera preuve d'une maîtrise répondant à ce niveau, selon les critères ainsi définis, se verra attribuer la note maximum.

2° Sport choisi par le candidat (e).

Le jury s'efforcera d'apprécier le degré d'assimilation auquel le candidat est parvenu. A cet effet, le candidat (e) devra prouver sa maîtrise des situations de jeu correspondant à des degrés croissants de complexité:

— au plan de l'organisation collective,

— au plan de la différenciation des conduites motrices.

Il est convenu de faire correspondre le premier degré aux exigences définies dans chaque spécialité, pour le sport tiré au sort. La maîtrise des situations de jeu correspondantes sera noté dans les limites de 5 à 10 sur 20.

Le niveau maximum peut être considéré comme illimité. Il sera ainsi possible aux candidats (es) ayant atteint le degré d'assimilation le plus élevé d'être appréciés dans des situations de jeu correspondantes à leur valeur.

Dispositions pratiques :

Pour que le candidat puisse être jugé dans des circonstances aussi équitables que possible, certaines dispositions pratiques doivent être adoptées, tant pour le sport imposé que pour le sport choisi :

1° Des équipes permettant des rencontres équilibrées seront constituées, dans la mesure du possible; elles seront en outre homogènes;

2° Quand le règlement du jeu le permet, des directives pourront être données aux candidiats par les membres du jury.

3° La rencontre sera arbitrée comme un match officiel, l'arbitre utilisant les signes du code international du sport considéré. Les réactions des candidats à l'arbitrage doivent être un moyen de vérifier leur connaissance des règles du jeu.

Remarques :

La définition du niveau minimum notamment a posé un problème de terminologie.

La terminologie proposée au colloque de Vichy 1965 par le professeur Théodoresco, paraissant la plus valable actuellement, a été adoptée.

Il n'en demeure pas moins des difficultés dues aux terminologies particulières à chaque sport, renforcées par la tradition.

Par exemple : le terme de « système de jeu » ne peut convenir aux sports de grand terrain.

Par contre, il est adopté pour les sports de petit terrain avec cependant la précision suivante :

— le système de jeu ne doit pas être considéré comme une forme contraignante, constituant une fin en elle-même. Il représente un « ensemble cohérent de critères de la communication » entre les joueurs, permettant de faciliter la conduite de chacun d'eux.

Cet ensemble de relations n'est pas une énumération de solutions à des situations concrètes. Il ne peut être question dans cet esprit de limiter l'apprentissage à une simple répétition.

L'accent doit être essentiellement mis sur la dynamique de ces relations et sur leur maîtrise.

BASKET-BALL

SYSTÈME DE JEU N° 1

1. — *Définition.*

Il s'applique sur une défense « homme à homme » agressive sur tout le terrain et qui recherche l'interception.

Le système est dit « balle au milieu ».

Caractéristiques :

Le possesseur du ballon est considéré, par lui-même et ses partenaires, au milieu des 4 joueurs sans ballon, quel que soit l'emplacement occupé par ce dispositif sur le terrain de jeu.

— Les joueurs en avant par rapport au ballon sont les appuis, ceux situés en arrière, les soutiens;

— Le schéma tactique recommandé est celui qui comprend 2 appuis et 2 soutiens.

II. — *Circulation tactique.*

Elle résulte de deux modes essentiels de relations entre le possesseur du ballon et ses partenaires :

1° la relation avec les appuis;

2° la relation avec les soutiens :

— la passe à un appui entraîne la combinaison tactique : « passe et va »,

— la passe à un soutien entraîne la combinaison tactique : « passe et suit ».

III. — *Combinaisons tactiques.*

Il y a 2 combinaisons tactiques :

1° le « passe et va ».

Lancer le ballon à un appui entraîne pour le passeur un démarquage direct en direction du panier d'attaque.

Pendant le déplacement, ce joueur peut :

a) soit recevoir le ballon,

b) soit ne pas le recevoir et devenir un appui pour le joueur en possession du ballon.

2° le « passe et suit ».

Lancer le ballon à un soutien entraîne pour le passeur un déplacement dans la direction du lancer pour devenir un soutien du possesseur de balle.

IV. — *Tactique individuelle.*

Deux cas sont à distinguer :

1° le joueur est en possession du ballon;

2° le joueur n'est pas en possession du ballon.

1° En possession du ballon, le joueur, se considérant au milieu de ses partenaires, doit opter entre les éventualités suivantes :

— progresser, en dribblant.

Il est alors recommandé d'orienter ce déplacement vers l'axe longitudinal du terrain :

— passer à l'un des appuis,

— passer à l'un des soutiens,

— se créer des conditions favorables à un tir en course.

2° Sans ballon, le joueur est soit :

— en situation d'appui,

— en situation de soutien,

— en déplacement conforme aux 2 combinaisons tactiques.

a) En appui, il est recommandé de se considérer sur un arc de cercle, dont le centre serait le possesseur du ballon, et de se démarquer en se déplaçant dans l'un ou l'autre des 2 sens de rotation.

b) En soutien, il lui est recommandé de favoriser la passe en se déplaçant soit en direction du panier d'attaque, soit en direction du panier de défense.

c) Engagé dans le « PASSE ET VA », il doit s'organiser pour recevoir à nouveau le ballon.

V. — *Technique.*

Travailler seulement celle concernant le joueur en possession du ballon.

a) Employer le « PIVOTER » comme moyen pour déterminer la meilleure parmi les options possibles.

Le pied mobile dans le « PIVOTER » oriente constamment l'équilibre du joueur en relation avec la solution qu'il choisira.

b) Pour « PASSER », il est souhaitable d'employer, soit la passe à 2 mains au-dessus de la tête, soit la passe au rebond (à 1 ou 2 mains).

c) Le « DRIBBLING » ne doit jamais mettre l'attaquant en situation défavorable.

d) Les « TIRS au PANIER » à perfectionner systématiquement sont les TIRS en COURSE et les TIRS sur RECUPERATION.

e) Adopter de préférence l'ARRET des déplacements sur 2 appuis simultanés.

SYSTÈME DE JEU N° 2

I. — *Définition.*

Système applicable dans la zone d'attaque, lorsque l'équipe considérée dans son ensemble a terminé sa progression en direction du panier adverse. La défense en « Homme à Homme » reste agressive et recherche toujours l'interception.

Le système combine des situations de jeu dites « balle au milieu » et des situations de jeu dites « balle à la périphérie ».

II. — *Circulation tactique.*

Elle totalise les réseaux de communication offerts aux attaquants, conformément aux modes de relations déjà énoncés par le système de jeu n° 1.

Son but est de mettre un attaquant en situation favorable de tir.

III. — *Schémas tactiques.*

A. — *Schéma tactique n° 1 :*

1° Situation initiale :

Elle résulte de l'impossibilité pour l'équipe d'enchainer sa progression vers le panier suivant les modalités du système de jeu n° 1.

La balle est en possession du joueur « Poste orienté » face au panier. Il a « en avant » deux appuis, les ailiers; « en arrière » deux soutiens, les arrières.

2° Développement de la situation :

Le porteur de balle établit une relation de passe avec un ailier (passe et va POSTE-AILIER).

Pour recevoir la balle, l'ailier se déplace soit vers l'avant soit vers l'arrière, il peut alors soit :

— tirer au panier,

— relancer au poste qui va au panier,

— renoncer à ces éventualités et s'engager dans l'un des schémas tactiques suivants.

Dans son déplacement en direction du panier, le « Poste » se trouve investi dans les alternatives suivantes :

— recevoir la balle relancée par l'ailier et tirer,

— aller à la récupération du tir de l'ailier,

— ressortir à la périphérie du même côté que la passe pour devenir à son tour un appui.

B. — *Schéma tactique n° 2 :*

1° Situation antérieure :

Illustrée par le schéma tactique n° 1.

2° Développement de la situation :

Le possesseur de la balle lance celle-ci au soutien direct, et suit sa passe pour devenir à son tour soutien par rapport au nouveau possesseur de la balle (passe et suit).

A ce dernier s'offrent alors deux possibilités :

a) se mettre en situation de dribble vers le panier pour tirer en course;

b) passer à son appui direct et partir au panier (passe et va arrière ailier).

Dans ce mouvement il peut :

— recevoir la balle et tirer en course,

— ne pas recevoir la balle; il ressort alors du côté où il a lancé la balle pour devenir appui.

3° Enchainement avec les autres schémas tactiques :

a) le dribbleur renonce au tir, s'arrête en poste face au panier et recherche la relation avec un appui.

b) l'ailier renonce à lancer la balle au soutien qui va au panier : il relance le schéma tactique n° 2 où il cherche une relation avec le soutien indirect suivant les modalités des schémas tactiques n°s 3 et 4.

C. — *Schéma tactique n° 3 :*

1° Situation antérieure :

Illustrée par le schéma tactique n° 1 résultant du Passe et Va initial.

2° Développement de la situation :

Le possesseur de la balle établit une relation de passe avec le soutien indirect (passe et suit).

Dans son déplacement il marque un temps d'arrêt en « poste » où il peut recevoir une passe du nouveau possesseur de la balle. La combinaison est dite « passe et va » sur poste. Cette combinaison impose au 2e soutien et au joueur qui termine le mouvement du passe et va initial, de se déplacer pour occuper les deux situations de soutien (arrières).

3° Enchaînement avec les autres schémas tactiques :

a) Le possesseur de la balle renonce à établir la relation avec le soutien indirect et recherche la relation avec le soutien direct (schéma tactique n° 2);

b) Le possesseur de la balle renonce à établir la relation avec le soutien indirect et se déplace en dribblant pour s'établir en « poste » (schéma tactique n° 4);

c) L'arrière en possession de la balle renonce à la liaison avec le « poste » et recherche la liaison avec l'appui direct (schéma tactique n° 2).

D. — *Schéma tactique n° 4 :*

1° Situation antérieure :

Elle est identique à celle qui précède les schémas tactiques n°s 2 et 3;

2° Développement de la situation :

Le possesseur de la balle remonte en dribble en « poste ». Ayant terminé son dribble il est orienté.

1° Face au panier, il se trouve alors dans la situation du schéma tactique n° 1;

2° Dos au panier. Il peut établir une relation de passe avec un soutien (passe et suit).

Ce dernier à son tour peut engager une relation avec son appui direct : schéma tactique n° 2 (passe et va arrière ailier).

Il peut transmettre la balle à un soutien effectuant un démarquage direct vers le panier; on retrouve alors la situation tactique n° 3;

3° Enchaînement avec les autres schémas tactiques :

Selon les trois possibilités énoncées, le schéma tactique n° 4 ramène aux schémas n°s 1, 2 ou 3.

IV. — *Combinaisons tactiques.*

Elles sont identiques à celles utilisées pour développer le système de jeu n° 1 : « passe et va » et « passe et suit ».

L'ensemble des combinaisons tactiques conformément aux exigences présentées par les schémas tactiques sont de cinq ordres :

1° Passe et va du « poste » avec un ailier;

2° Passe et va d'un arrière avec un ailier;

3° Passe et va d'un arrière avec le « poste »;

4° Passe et suit d'un ailier avec un arrière;

5° Passe et suit du « poste » avec un arrière.

V. — *Tactique individuelle.*

Deux cas sont à considérer :

1° Le joueur est en possession de la balle;

2° Le joueur n'est pas en possession de la balle.

En possession de la balle : le joueur selon l'emplacement occupé sur le terrain au moment de la réception est, soit :

— en « poste »;
— ailier;
— arrière.

Selon le cas envisagé, ce joueur est placé devant la nécessité de choisir l'une des éventualités énumérées au chapitre des schémas tactiques.

Sans ballon, le joueur est soit :

— en situation d'appui,
— en situation de soutien.

a) En appui il peut se trouver engagé dans l'un des « passe et va » énumérés au chapitre des combinaisons tactiques. Il peut, n'étant pas engagé directement dans la combinaison tactique en cours d'exécution, soit se replier en soutien, soit suivre pour récupérer un tir d'un partenaire.

b) En soutien, il peut se trouver engagé dans l'un des « passe et va » précédemment énumérés ou se déplacer pour occuper un espace libre.

VI. — *Technique.*

Se reporter au système de jeu n° 1.

HANDBALL

Sport tiré au sort

Thème A : l'offensive sur tout le terrain.

L'attitude du joueur, que son équipe soit ou non en possession de la balle, est une attitude offensive.

A. — *Equipe ayant la balle.*

Objectif :

— Assurer le maintien de la possession de la balle;
— Amener la balle dans le camp adverse;
— Marquer un point.

I. — *Système de jeu :* balle au milieu.

Tout porteur de balle devient le centre d'un cercle que s'efforcent de constituer ses partenaires, quel que soit son emplacement sur le terrain.

Répartition des partenaires en :

— 3 appuis : joueurs en avant, entre le porteur de balle et le but attaqué;

— 2 soutiens : joueurs en arrière, entre le porteur de balle et le but défendu.

II. — *Circulation tactique.*

Le maintien de système entraîne une organisation des déplacements.

1° Les joueurs non concernés par la balle (non situés dans le champ visuel du porteur de balle, champ visuel défini par son orientation lorsque la balle est contrôlée).

Déplacements pendant le trajet de la balle, permettant :

— la possibilité de continuité des engagements vers le but,
— la couverture en cas de perte de balle.

2° Le réceptionneur :

Dès le contrôle de la balle assuré par le partenaire, se mettre en mouvement.

S'il est en appui :

— vers la balle
ou
— vers le but attaqué.

S'il est en soutien :

— vers la balle
ou
— vers le but défendu.

S'équilibrer à la réception, s'arrêter.

3° Le porteur de la balle :

— Passer au joueur situé dans son champ visuel;
— Dès le départ de la balle se déplacer :
  — vers une place en soutien si la passe se fait à un soutien :
    Passe et suit,
  — vers une place en appui : « passe et va » ou « passe et suit.

III. — *Combinaison tactique.*

Deux combinaisons tactiques :

1° Le « passe et va » :

Première passe : du porteur de balle à un appui.

Tâche du passeur :

— passer devant lui,
— juger l'orientation, du réceptionneur :
  vers lui,
  latéralement, but.

Tâche du réceptionneur :

— se déplacer pour recevoir,
— assurer le contrôle du ballon,
— s'équilibrer.

Deuxième passe : du « passeur » au « tireur ».

Tâche du passeur : Passer devant lui; à son niveau.

Tâche du tireur : Dès le contrôle de balle assuré par son passeur :

— courir en direction des buts,
— bras prêts à la réception,
— vitesse fonction de la distance qui la sépare de son passeur, de ses capacités de réception, de l'action à enchaîner sur la réception : passe, tir, départ en dribble.

2° Le « passe et suit » :

— Lancer le ballon à un soutien;
— Aller dans la direction de la passe pour devenir un soutien du possesseur de balle.

IV. — *Tactique individuelle.*

1° Joueur ayant la balle :

Choix entre plusieurs possibilités :

— progression en dribble :
  — de CA
  — de dégagement (de préférence vers l'axe longitudinal du terrain),
— passe et va ou passe et suit : si passe à l'appui,
— passe et suit si passe à un soutien.

2° Joueurs n'ayant pas la balle :

En situation d'appui :

— s'intègre dans le cercle (système de jeu),
— se démarque vers la balle ou vers le but attaqué,
— engagé dans un « passe et va », s'organise pour son rôle de réceptionneur-passeur.

En situation de soutien :

— s'intègre dans le cercle,
— se démarque vers la balle ou vers le but défendu,
— engagé dans un « passe et va », s'organise pour son rôle de réceptionneur-tireur.

V. — *Technique du joueur en possession du ballon.*

Réception équilibrée, en double appui pour assurer :

— passe longue vers l'avant,
— passe courte vers l'arrière,
— départ en dribble :
  — dégagement,
  — contre-attaque,
  — d'équilibration.
— tir :
  — en appui,
  — en suspension.

B. — *Equipe n'ayant pas la balle.*

Objectif :

Entrer le plus tôt possible en possession de la balle pour organiser son attaque.

Moyens : sur tout terrain :

— agressivité sur le porteur de balle dans toutes ses actions (passes, dribbles, tirs),

— attitude vis-à-vis des non-porteurs de balle : rendre difficile ou empêcher la réception (interception).

Technique :

1° Placement qui tient compte :

— de la balle,

— de l'adversaire,

— des buts.

Cette défense, homme à homme en interception, n'exclut pas le passage par une défense organisée collectivement en zone-presse (cf. documentation F.F.H.B.).

2° Attitude :

— membres inférieurs fléchis,

— membres supérieurs écartés permettant d'augmenter l'espace immédiat d'intervention.

Le thème n° 2 contient tous les éléments du thème n° 1 et leur utilisation mais dans des situations plus complexes.

THÈME B

B1 Attaque d'une zone étagée (3-3)

B2 Mise en place d'une défense de zone

A. — *Attaque d'une zone étagée.*

I. — *Système de jeu :* Principes :

1° Placer les attaquants dans les intervalles donne une disposition formelle de l'attaque en 2-4;

2° Considérant les zones faibles de la défense : les ailes, le couloir.

Constitué par les deux lignes de défense, le système de jeu consistera :

a) à mettre la balle dans une de ces zones faibles :

— pour y être utilisée directement,

— pour y réaliser la combinaison, tactique en P et V; et P.S.,

b) prévoir le maintien de la forme de l'attaque et assurer la possibilité de repli défensif en cas d'échec.

II. — *Circulation tactique :*

— L'engagement des joueurs dans les intervalles des zones faibles de la défense,

— La possibilité, lors de la mise de la balle dans une zone faible, d'exécuter un P.V.,

— Une nouvelle répartition des joueurs pour assurer le maintien de la forme générale de l'attaque, les différentes actions exécutées d'une manière dynamique et collective.

III. — *Combinaison tactique :*

En « passe et va » avec :

— pivot —> poste,

— ailier —> poste,

— ailier,

éventuellement avec arrière.

IV. — *Tactique individuelle :*

1° Des joueurs dans les zones faibles.

Selon la situation, choix entre :

— engagement au tir dans leur propre intervalle,

— engagement dans un autre intervalle (pénétration),

— assurer la continuité de l'attaque (équilibration du dispositif).

2° Les joueurs dans les zones fortes :

a) Balle en main engagement dans leur intervalle :

— pour pénétrer, balle en main, dans la zone faible et tirer,

— pour passer la balle dans la zone faible et réaliser un « passe et va »,

— pour passer à un soutien.

b) Sans la balle :

Rechercher la position de soutien la plus efficace.

V. — *Technique du joueur en possession du ballon :*

Tir sur les ailes;

Passes tendues;

Passes en rebond.

B. — MISE EN PLACE D'UNE DÉFENSE DE ZONE ÉTAGÉE.

Les objectifs sont toujours les mêmes (thème I).

Ayant contrôlé la montée offensive de l'équipe adverse (défense du thème I), l'équipe s'organise pour protéger la zone centrale dans laquelle les tirs se sont révélés les plus efficaces.

Moyens

Répartition coordonnée des joueurs en deux lignes de 3, étage arrière à 6 mètres, étage avant à 9 mètres et au-delà, dont les placements et déplacements s'organisent d'après les principes des défenses de zones (flottement général en direction de la balle, les déplacements du ballon sur tout le front de l'attaque et le danger qu'il peut présenter déterminant les déplacements des joueurs).

Balle arrivant :

Dans sa zone, chaque défenseur a le choix entre :

— l'interception,

— et l'agressivité sur le porteur de balle.

Balle hors de la zone d'action, les joueurs flottent en maintenant les deux lignes.

Cf. la documentation F.F.H.B.

Option

1° Le premier thème de l'option demande la maîtrise des situations définies par les systèmes de jeu proposés pour le sport tiré au sort.

2° Selon le niveau, le ou les autres thèmes qui seront proposés aux candidats pourront être :

— attaque d'une défense homme à homme stricte (entre 6-10 m),

— attaque d'une défense de zone aplatie (1-5) (0-6),

— attaque d'une défense homme à homme avec flottement et changement,

— etc...

VOLLEY-BALL

Candidats

Sport imposé : systèmes B et B';

Sport option: systèmes B' et C.

Candidates

Sport imposé : systèmes A et B;

Sport option : systèmes B et B' (éventuellement C).

Remarques préalables de vocabulaire

Première passe :

Passe qui s'effectue à partir de la réception d'une balle venant de l'adversaire.

Deuxième passe :

Passe de remise à un partenaire de la première passe; peut aussi être appelée PASSE de SMASH.

Attaque :

Le terme n'est pas réservé au smash mais recouvre tous les renvois de balle dans l'équipe adverse.

Reprise basse :

Traditionnellement appelée MANCHETTE.

Reprise haute :

Réception de la balle à 2 mains au-dessus de la tête, réception classique du volley-ball.

Passe avant haute :

Point culminant de la trajectoire, au moins 5 m.

Système de jeu A

Caractéristiques générales :

— Service bas à trajectoire « en cloche »;

— Attaque non smashée;

— Défense sans contre.

A. — *Circulation tactique :*

1° *Occupation du terrain :*

a) Réception de services :

— Placement en 1 x 5 avant centre avancé;

— Les arrières sont légèrement en arrière des avants et intercalés entre les 2 avants 4 et 2;

— Noter le placement du n° 6 arrière central qui compense la montée du n° 3 avant centre.

Schéma 1.

b) *Défense :*

2 lignes de 3 joueuses :

— avant près du filet,

— arrière au milieu de la zone arrière.

Schéma 4.

2° *Circulation de la balle :*

La joueuse qui recevra la balle de service (1re passe) la renverra toujours dans son champ visuel et en hauteur.

3° *Circulation des joueurs :*

Soutien de réception de toutes les joueuses qui ne réceptionnent pas.

BUT : récupération des premières passes imprécises; ce soutien de réception suppose, donc, une organisation collective des non-réceptionneurs à une distance à déterminer du réceptionneur.

Schéma 2.

— Déplacements :

— préparatoires à l'attaque pour les avants non concernés par la première passe,

— préparatoires au soutien de l'attaque pour les arrières.

Schéma 3.

— Soutien de l'attaque.

BUT : 1re organisation défensive sur renvoi direct de l'adversaire.

— Réorganisation défensive.

En défense : les joueuses s'orientent en fonction de la construction d'attaque adverse (défense réservée).

Au moment de l'attaque adverse, les deux lignes de trois joueuses forment deux arcs de cercles concentriques dont le centre est l'attaquant adverse (défense engagée).

Schéma 5.

B. — *Schémas tactiques :*

Deux schémas tactiques :

a) Attaque à partir d'une première passe orientée vers l'avant-centre n° 3;

b) Attaque à partir d'une première passe orientée sur les joueurs ailes n° 4 ou n° 2.

La détermination du rôle à jouer par les avants se fait donc à partir de l'orientation de la première passe.

Noter que si la première passe est orientée vers une aile, l'avant-centre n° 3 doit se dégager du filet pour se préparer à attaquer.

Schéma 3 bis.

C. — *Combinaisons tactiques :*

Liaison passeur-attaquant sur passe avant haute.

Problèmes à résoudre pour le passeur :

— Orientation anticipant la direction de la future passe;

— Equilibre permettant une action correcte sur la balle (anticipation du départ de la passeuse et arrêt les deux pieds sensiblement sur la même ligne à écartement du bassin).

Problèmes à résoudre pour l'attaquant :

— Placement par rapport au passeur, décalage latéral et en profondeur;

— Orientation anticipant la direction de son renvoi d'attaque;

— Observation de l'adversaire.

D. — *Technique :*

— Service « bas » trajectoires en « cloche » démontrant la maîtrise du balancé du bras;

— Réceptions des services « hautes » ou « basses » : à trajectoire haute;

— Passes avant;

— Renvois chez l'adversaire en passes cherchant par leur précision à mettre l'adversaire en difficulté (renvois dans des zones de terrain inoccupées par l'adversaire);

— L'attaque smashée sans saut ou avec saut peut être utilisée lorsque la deuxième passe la rend possible.

Système de jeu B

Pour les candidates, la démonstration se limitera aux caractères les plus généraux de ce deuxième système de jeu.

Pour les candidats, une exploitation plus complexe de ce deuxième système de jeu sera demandée (voir ci-après).

Caractéristiques générales

— Services bas ou hauts à trajectoires variées;

— Attaques smashées aux ailes;

— Défense sans contre ou avec contre.

A. — *Circulation tactique :*

1° *Occupation du terrain :*

a) Réception de services :

Cinq joueurs en réception de service, l'avant centre n° 3 est décalé au filet.

Schéma 6.

b) Défense :

Se reporter au schéma n° 4.

2° *Circulation de la balle :*

La joueuse qui recevra la balle venant de l'adversaire (première passe) tentera de la renvoyer toujours dans la zone de l'avant-centre.

La deuxième joueuse avant-centre aura le choix entre une passe avant et une passe arrière pour faire parvenir la balle à l'une des deux ailes.

3° *Circulation des joueuses :*

Cf. système de jeu ci-dessus.

En défense : Différenciation entre la défense des joueurs avants et la défense des joueurs arrières.

a) Défense des joueurs avants :

Dans la situation d'attaque aux ailes.

— Le joueur faisant face à l'attaquant choisit entre un contre et l'occupation d'une zone près du filet;

— Les critères du choix sont : la qualité de la passe; la personnalité de l'attaquant.

— Le joueur avant-centre n° 3 se porte en doublage de ce joueur. Sur attaquants très puissants, il peut éventuellement se joindre au centre.

b) Défense des joueurs arrières :

Dans la situation d'attaque aux ailes.

Les quatre joueurs de l'arc de cercle de défense arrière s'organisent à partir de l'analyse d'attaque présumé le plus puissant (attaque dite selon la diagonale).

Schéma 7.

B. — *Technique :*

Services à trajectoires variées;

Reprises basses orientées vers une zone précise;

Passes dites de smashes : hautes;

Smashes.

Les smashes peuvent s'exécuter avec un élan réduit aux derniers temps du blocage (décalage en profondeur moins important entre l'attaquant et le passeur).

Système de jeu B

Caractéristiques générales :

— Identiques au système de jeu B;

— Défense haute constituée par un bloc à deux joueurs sur les ailes.

A. — *Circulation tactique :*

La défense se traduit par la mise en place de deux lignes défensives : la première étant constituée par la défense haute, la seconde ligne est composée de quatre joueurs; ces joueurs sont disposés suivant un arc de cercle orienté en fonction de l'attaque adverse (cf. croquis n° 8).

B. — *Schémas tactiques :*

Deux schémas tactiques complémentaires apparaissent favorisant l'attaque smashée sur passe avant ou passe arrière.

Le choix entre ces shémas appartient en premier lieu au réceptionneur (cf. croquis n° 9) et en second lieu au passeur (cf. croquis n° 10).

C. — *Combinaisons tactiques :*

1° *Liaison passeur attaquant:*

a) Objectifs essentiels :

Exploitation des points faibles de la défense adverse :

— attaque en puissance si la défense haute adverse est mal placée ou si le bloc est défectueux;

— attaque placée dans les zones les plus vulnérables si la défense arrière est trop statique.

Mise en difficulté de la défense adverse :

— recherche d'un front d'attaque élargi,

— recherche d'angles d'attaque variés.

b) Problèmes particuliers à résoudre pour le passeur (tâche de relation et de communication) :

— S'intégrer au déroulement de l'action en cours, certaines passes de réception interdisant certaines passes d'attaque;

— S'informer au niveau des possibilités défensives adverses;

— S'informer au niveau de ses partenaires attaquants et réciproquement les informer, la forme et l'orientation du déplacement préalable à l'action traduisant les intentions du joueur;

— Choisir le lieu de l'attaque et le type de passe favorisant l'action de son partenaire (passes hautes intérieures ou débordées).

c) Problèmes particuliers à résoudre pour l'attaquant :

— Favoriser l'action du passeur;

— S'informer au niveau des possibilités défensives adverses;

— Informer le passeur de ses intentions (recul par rapport au filet et forme ample du déplacement préparatoire);

— S'adapter à la passe reçue;

— Choisir l'angle d'attaque et la forme la plus adéquate à la situation perçue (attaques sur balles hautes, attaques puissantes ou placées).

2° *Liaison des contreurs entre eux : le bloc :*

Objectifs essentiels (illustrée par croquis n° 11).

— Défense de la zone centrale du camp défendu;

— Défense de l'angle de puissance de l'attaque adverse.

Poursuite simultanée de ces buts et en cas d'incompatibilité, poursuite prioritaire de l'un d'eux : le plus adapté à la situation.

D. — *Technique.*

— Service bas ou tennis qui peuvent être tour à tour placés, puissants ou flottants;

— Réceptions de services basses. Si la balle n'a pas été reçue sur service ou si elle n'a pas été smashée par l'adversaire, il est souhaité une première passe en position haute des mains;

— Smashes en tennis avec élan complet. Frappes hautes;

— Contre.

Système de jeu C

Caractéristiques générales :

Répartition préalable des rôles en attaque.

Composition d'équipe en deux passeurs et quatre attaquants.

Permutations entre joueurs avants favorisant l'organisation de l'attaque et améliorant les possibilités défensives.

A. — *Circulation tactique :*

Circulation de la balle : première passe dirigée vers le passeur de la ligne avant, seconde passe en direction de l'un des attaquants spécialisés.

B. — *Schémas tactiques :*

— Schémas tactiques sans changement de zone des attaquants :

— attaque sur passe avant ou passe arrière;

— attaque sur passe avant courte ou longue (cf. croquis n° 12);

— Schémas tactiques avec changement de zone de l'un des deux attaquants (cf. croquis n°s 13 et 14).

L'élaboration de ces schémas tactiques est fonction de la place occupée par le joueur de la ligne avant.

Le principe commun d'attaque qui les inspire est la mise en difficulté de la défense haute adverse :

— par recherche de l'éloignement maximum des deux zones d'attaque;

— par recherche d'une accélération de l'attaque.

C. — *Combinaisons tactiques :*

Dans le contexte d'un rapport de forces toujours plus étroit, chacune des liaisons entre joueurs se renforce et se complexifie.

La complexification n'est pas dans la forme nouvelle des relations qui s'instaurent mais dans l'affinement des conduites des joueurs qui, pour assurer leurs fonctions, tiennent compte d'un nombre croissant de déterminations.

Exemple : la liaison passeur-attaquant :

a) *Objectifs :*

Identiques à ceux du système B' mais complétés par :

— une exploitation plus poussée des fautes adverses;

— une mise en difficulté de la défense adverse;

— par accélération de l'attaque;

— par démarquage de l'attaquant.

b) *Problèmes du passeur :*

— Enrichissement général de son information;

— Création délibérée des fautes adverses par un travail tactique individuel très actif (passes après feintes d'attaques ou passes contraires);

— Coordination de plus en plus étroite de l'action de passe à la prise d'élan anticipée de l'attaquant (passes retardées ou accélérées).

c) *Problèmes de l'attaquant :*

— Observation attentive des possibilités défensives adverses et des possibilités de réponse du passeur. Choix circonstancié de la forme d'attaque;

— En cas d'accélération de l'attaque, mise en action préalable contrôlée et coordonnée à l'action de passe, recherche de frappe au point mort de la trajectoire du ballon;

— En lutte avec le bloc, possibilité d'user d'attaques tournées ou déboîtées.

Eventuellement, possibilité de dépassement de ce système par pénétration en zone avant du passeur de la ligne arrière.

FOOTBALL

I. — *Détermination des objectifs.*

(en ce qui concerne la préparation de l'épreuve imposée et de l'épreuve à option)

Principes directeurs :

Dans la préparation, tant de l'épreuve imposée que de l'option, il est impossible de ne pas tenir compte des particularités du football, à savoir :

— que le football, sport de frappe, ne permet pas l'utilisation des mains,

— qu'à tout instant, l'action offensive, toujours simultanément collective et individuelle, est dictée par la pression défensive constante, et l'état momentané sans cesse changeant de sa densité.

En conséquence :

— il ne peut être imposé de système de jeu particulier et a priori,

— le processus d'acquisition de la connaissance du jeu et de sa maîtrise ne peut se réaliser à travers une succession de structures disjointes dans le temps.

Le jeu constitue au contraire à tous les niveaux ce que l'on pourrait appeler un système de structures et c'est la création continuelle en plein jeu, par réciprocité, des conditions d'une structure par l'utilisation d'une autre, qui le caractérise.

Il s'ensuit qu'à tous les niveaux de jeu, la mise en circuit d'une structure quelconque impose une initiative personnelle constante, alliée à la connaissance des lois de transformation d'une structure dans l'autre, en plein jeu et par le jeu.

Il s'agit là de ce que l'on appelle la capacité d'adaptation du joueur.

C'est l'appréciation de cette faculté qui sera au centre de la préoccupation de jugement du jury.

Il importe de préciser que cette capacité d'initiative revêt deux formes :

— la capacité à se rendre compte que l'on devient le pivot de la transformation d'une structure dans une autre, et à réaliser en conséquence la tâche correspondante,

— la capacité à comprendre l'initiative de transformation prise par un partenaire, et à venir s'intégrer dans la nouvelle structure et y réaliser la tâche que lui impose le jeu.

Par exemple : sera jugé aussi bien le porteur du ballon, pivot d'une structure, que le joueur non porteur du ballon, s'adaptant à la nouvelle structure (soutien, appel, appui, course sans ballon, etc...).

II. — *Principe de base.*

(jeu en bloc, participation de tous les joueurs aux actions offensives et aux actions défensives)

Bases du jeu d'attaque :

1° Pour le possesseur du ballon :

— Aptitude à percevoir et analyser dans le temps disponible, les caractéristiques de son environnement;

— Aptitude à choisir une solution au problème posé par la situation du jeu;

— Aptitude à réaliser cette intention.

2° *Pour ses partenaires :*

— Participer à la mise en place de structures offrant une possibilité de choix au possesseur du ballon (appuis, soutiens, appels) et l'utilisation éventuelle de combinaisons tactiques, telles que le passe et va (sous ses divers aspects), l'écran, le passer et suivre, etc...

3° *Pour l'équipe :*

La mise en œuvre des principes de comportement tactique précédents doit aboutir aux phases terminales classiques de l'offensive :

— débordements par les ailes, centres et tirs;

— infiltrations par le centre (par actions individuelles ou collectives et tirs);

— tirs au but à des distances et sous des angles divers.

Bases du jeu de défense :

En fonction des actions offensives de l'adversaire :

1° *Sur le plan individuel :*

Utilisation opportune des possibilités offertes par :

— le recul (un contre deux);

— le harcèlement;

— la charge et le tackle.

2° *Sur le plan collectif :*

Utilisation opportune des possibilités offertes par :

— la loi XI (hors-jeu);

— les organisations tactiques collectives classiques;

— défenses de zone;

— défenses individuelles;

— défenses mixtes.

Tant sur le plan offensif que défensif, les candidats feront la preuve de leur connaissace et de l'utilisation des principaux schémas tactiques : sur coup d'envoi, coups francs directs; pénalités, rentrée de touche, coup de pied au but et coup de pied de coin; ce qui implique une connaissance réelle des lois du jeu.

III. — *Organisation pratique des épreuves.*

A partir des considérations précédentes et compte tenu du fait que les diverses composantes du comportement d'un joueur de J.S.C. sont parfaitement indissociables, les candidats seront jugés :

1° sur leur aptitude à participer efficacement :

— à la circulation tactique;

— aux combinaisons tactiques.

2° sur la valeur :

— de leur tactique individuelle;

— de leur technique.

Le type d'épreuves suivant pourra donc être proposé aux candidats :

Option imposée :

1° Jeu à effectifs réduits, sur terrain réduit, n'excédant pas 2 fois 10 minutes;

2° Le jeu réel à 11; les candidats jouent tous au moins une mi-temps à leur poste préféré (indication d'un poste préférentiel et d'un poste secondaire, avant les épreuves), sur une durée de 2 fois 30 minutes ou 3 fois 20 minutes.

La première épreuve permet d'apprécier en priorité les qualités individuelles du joueur et de donner une première fois (mais non définitive) indication de sa valeur. La seconde épreuve permet de juger en définitive des possibilités d'adaptation du candidat dans le jeu réel.

A l'issue du jeu réduit, le jury pourra réunir l'ensemble des joueurs afin de former les deux équipes amenées à disputer le match réel. Et cela en tenant compte :

a) des déficiences et efficiences apparues au cours du jeu réduit;

b) des désirs des candidats quant aux postes.

Chaque équipe prise en charge par un membre du jury pourra se déterminer sur l'organisation générale et les principes collectifs de comportement.

N.B. — Dans ces épreuves, la nuance entre l'Option et l'Imposé se situera surtout au niveau de la réalisation (technique-facteurs d'exécution).

D. — *Epreuve de rythme :*

Une épreuve de rythme pour les candidates seulement notée de 0 à 20 (coefficient 1).

L'exercice de rythme demandé aux candidates consiste dans un enchaînement court et simple, assouplissements et sautillements combinés sur quelques mesures selon un rythme donné par le piano. Le but de cette épreuve est plus de révéler le sens rythmique de la candidate que sa connaissance d'une technique particulière.

E. — *Sauvetage :*

Cette épreuve comporte pour les candidats et candidates la recherche d'un croisillon pesant 1,500 kg dans l'eau et immergé

à trois mètres au maximum, le transport du croisillon maintenu en surface sur une dizaine de mètres, branches supérieures apparaissant hors de l'eau.

Un deuxième essai est accordé aux candidats et candidates n'ayant pas satisfait aux conditions de l'épreuve la première fois.

F. — *Grimper :*

Pour les candidats : grimper, bras seuls, départ assis. Le candidat doit atteindre d'une main la marque des 5 mètres (mesurés du sol) en moins de douze secondes.

Pour les candidates : grimper bras et jambes, départ debout, un pied levé. La candidate doit atteindre d'une main la marque des 5 mètres (mesurés du sol) en moins de douze secondes.

Un deuxième essai est accordé aux candidats et candidates n'ayant pas satisfait aux conditions de l'épreuve la première fois.

G. — *Haltérophilie :*

L'exercice de force demandé aux candidats seulement consiste dans l'épaulé libre des deux bras suivi de trois développés successifs à partir de la poitrine (sans élan, et sans mouvement de compensation) d'une barre chargée à 40 kg pour les candidats dont le poids est inférieur à 67,500 kg, d'une barre chargée de 45 kg pour les candidats dont le poids est compris entre 67,500 kg et 75 kg, d'une barre chargée à 50 kg pour les candidats dont le poids excède 75 kg.

Deux essais peuvent être accordés aux candidats.

TITRE III

Epreuve d'aptitude pédagogique

Ces épreuves comportent la présentation sur le terrain d'une séance d'éducation physique et sportive.

Le thème proposé au candidat devra permettre de mettre facilement en évidence, le niveau de maîtrise du candidat et surtout ses possibilités pédagogiques.

TABLEAU RECAPITULATIF DES COEFFICIENTS DES EPREUVES DE LA Ire PARTIE

Epreuves	Notation sur	Coefficients		Total sur	
		candidats	candidates	candidats	candidates
1° *Ecrites*					
Anatomie	20	2	2	40	40
Physiologie	20	2	2	40	40
Psychopédagogie	20	3	3	60	60
2° *Orales*					
Anatomie	20	1	1	20	20
Physiologie	20	1	1	20	20
Psychopédagogie	20	1	1	20	20
				200	200
3° *Physiques*					
Athlétisme	20	4	4	80	80
Natation	20	2	2	40	40
Mains libres	20	1	1	20	20
Agrès	20	1	1	20	20
Sports collectifs	20	3	2	60	40
Rythme	20		1		20
Sauvetage	Epreuves non cotées				
Grimper					
Haltérophilie					
				220	220
4° *Aptitude pédagogique*	Epreuve non cotée				
Total général				420	420

CANDIDATS

Barême des épreuves physiques cotées P0 - P1

Note	Grimper 6 mètres bras seuls mesurés du sol	Courses		Saut en hauteur	Lancer poids de 6 kgs	Natation					Note
		100 m.	1500 m.			Nage libre 50 m.	Brasse 100 m.	dos crawlé 100 m.	papillon 100 m.	Nage libre 100 m	
	Secoudes	Secondes	Minutes	Mètres	Mètres	Secondes	Minutes	Minutes	Minutes	Minutes	
20	3,7	11	4,15	1,80	13.50	29,3	1,20,5	1,12	1,10	1,02,7	20
19	4,1	11,1	4,20	1,76	13	30,2	1,23,1	1,14,4	1,12,6	1,04,7	19
18	4,5	11,2	4,25	1,73	12,62	31,2	1,25,8	1,16,8	1,15,3	1,06,7	18
17	4,9	11,4	4,30	1,70	12,25	32,3	1,28,2	1,19,2	1,18,1	1,08,9	17
16	5,3	11,5	4,35	1,65	11,86	33,3	1,31,4	1,21,8	1,21,1	1,11,1	16
15	5,7	11,7	4,40	1,61	11,48	34,4	1,34,4	1,24,4	1,24,1	1,13,4	15
14	6,1	11,8	4,45	1,58	11,10	35,5	1,37,4	1,27,2	1,27,3	1,15,8	14
13	6,5	12	4,50	1,54	10,72	36,7	1,40,6	1,30	1,30,6	1,18,2	13
12	6,9	12,2	4,55	1,50	10,34	37,9	1,43,8	1,33	1,34	1,20,8	12
11	7,3	12,3	5	1,48	9,96	39,1	1,47,2	1,36	1,37,5	1,23,4	11
10	7,7	12,5	5,05	1,45	9,58	40,4	1,50,7	1,39,1	1,41,1	1,26,1	10
9	8	12,6	5,10	1,43	9,20	41,8	1,54,3	1,43,3	1,44,9	1,28,9	9
8	8,2	12,7	5,13	1,40	9,10	43,1	1,57,9	1,45,6	1,48,9	1,31,7	8
7	8,4	12,8	5,15	1,37	8,90	44,5	2,01,7	1,49	1,53	1,34,7	7
6	8,6	12,9	5,17	1,35	8,70	46	2,05,7	1,52,6	1,57,2	1,37,8	6
5	8,8	13	5,20	1,33	8,50	47,5	2,09,7	1,56,2	2,01,6	1,41	5
4	9	13,1	5,23	1,31	8,25	48,3	2,13,9	2	2,06,2	1,44,2	4
3	9,2	13,2	5,25	1,29	8	49	2,18,3	2,03,9	2,10,9	1,47,6	3
2	9,4	13,3	5,27	1,27	7,75	49,9	2,22,7	2,07,9	2,15,9	1,51	2
1	9,6	13,4	5,30	1,25	7,50	51	2,27,3	2,12	3,21	1,54,6	1
0	10,9	13,7	5,50	1,15	7,25	53	2,31,1	2,16,6	2,26,3	1,58,3	0

CANDIDATES

Barême des épreuves physiques cotées P0 - P1

Note sur 20	Courses		Saut en hauteur	Lancer poids de 4 kgs	Grimper 5 m. mesurés du sol	Natation					Note
	60 m.	600 m.				50 m. Nage libre	100 m. Nage libre	100 m. Brasse	100 m. dos	100 m. papillon	
	Secondes	Minutes	Mètres	Mètres	Secondes	Secondes	Minutes	Minutes	Minutes	Minutes	
20	7,9	1,36,5	1,57	13,17	5	36,1	1,15,8	1,37,4	1,27,2	1,27,3	20
19	8	1,38,5	1,53	12,49	5,4	37,9	1,18,2	1,40,6	1,30	1,30,6	19
18	8,1	1,40,5	1,49	11,85	5,8	39,8	1,20,8	1,43,8	1,33	1,34	18
17	8,2	1,42,5	1,45	11,24	6,2	41,8	1,23,4	1,47,2	1,36	1,37,5	17
16	8,3	1,44,6	1,41	10,66	6,7	43,8	1,26,1	1,50,7	1,39,1	1,41,1	16
15	8,4	1,46,7	1,38	10,11	7,2	46	1,28,9	1,54,3	1,42,3	1,44,9	15
14	8,5	1,48,6	1,34	9,59	7,5	48,3	1,31,7	1,57,9	1,45,6	1,48,9	14
13	8,6	1,51,1	1,31	9,09	7,7	50,7	1,34,7	2,01,7	1,49	1,53	13
12	8,7	1,53,3	1,27	8,62	8,3	53,2	1,37,8	2,05,7	1,52,6	1,57,2	12
11	8,8	1,55,6	1,24	8,18	8,9	55,8	1,41	3,09,7	1,56,2	2,01,6	11
10	8,9	1,57,9	1,21	7,75	9,6	58,6	1,44,2	2,13,9	2,	2,06,2	10
9	9	2,00,3	1,17	7,35	10,3	1,01,5	1,47,6	2,18,3	2,03,9	2,10,9	9
8	9,2	2,02,8	1,14	6,98	11,1	1,04,5	1,51	2,22,7	2,07,9	2,15,9	8
7	9,3	2,05,2	1,11	6,62	12	1,07,1	1,54,6	2,27,3	2,12	2,21	7
6	9,4	2,07,8	1,09	6,45	12,9	1,11,1	1,58,3	2,32,1	2,16,3	2,26,3	6
5	9,5	2,10,4	1,06	6,28	13,9	1,14,7	2,02,1	2,37	2,20,7	2,31,7	5
4	9,6	2,13	1,03	6,11	14,9	50 m.	2,06,1	2,42,1	2,25,3	2,37,4	4
3	9,9	2,15,7	1,00	5,95	16,1		2,10,2	2,47,3	2,30	2,43,3	3
2	10,1	2,18,4	0,98	5,80	17,3		2,14,4	2,52,7	2,34	2,49,5	2
1	10,3	2,21,3	0,96	5,65	18,6		2,18,7	2,58,3	2,39,8	2,55,8	1
0	10,5	2,24,1	0,95	5,50	20						0